

**COMMUNE DE MONCE-EN-BELIN**  
**56 rue Jean Fouassier**  
**72230 MONCE-EN-BELIN**

## **ARRETE DU MAIRE n° 79/2026**

**Objet : 6.4 Autres actes réglementaires**  
**Arrêté de voirie portant permission de voirie**

Le Maire de Moncé en Belin

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 et suivants,

VU le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;

VU le Code de l'Urbanisme ;

VU le Code de la Voirie Routière ;

VU le Code de la route et l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

Vu le Code Pénal et plus particulièrement l'article R.610-5,

Vu les Arrêtés Interministériels relatifs à la signalisation routière,

VU le règlement de la voirie communal,

VU l'état des lieux,

VU la demande d'occupation de la voirie en date du 11/06/2026 par laquelle la **Société GRDF** sollicite l'autorisation d'effectuer le raccordement au gaz le 08 Septembre 2026, de l'immeuble situé Allée de l'Europe 72230 MONCÉ-EN-BELIN ;

**Considérant** que la Commune de Moncé-en-Belin se doit de prendre toutes mesures dans le but de garantir la sécurité des administrés pendant la réalisation des travaux précités.

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup> - Autorisation :**

Le permissionnaire dûment autorisé devra, pour l'exécution des travaux énoncés dans l'analyse ci-dessus, se conformer aux dispositions des règlements susvisés ainsi qu'aux articles suivants.

**Article 2 :**

Le permissionnaire devra respecter les dates d'installation de chantier visées ci-dessus déclarées à la Mairie de Moncé-en-Belin.

**Article 3 :**

Les caractéristiques et le montage des installations de chantier devront être conformes aux prescriptions de la réglementation en vigueur.

**Article 4 :**

Le chantier sera convenablement éclairé la nuit et devra être matérialisé par tout moyen de signalisation de chantier réglementaire.

**Article 5 :**

Pour permettre le libre cheminement des piétons, il est nécessaire d'assurer un passage de 1 mètre de largeur.

**Article 6 :**

L'autorisation accordée sera révoquée à tout moment si l'intérêt de la voirie, de la sécurité publique, ou si le permissionnaire ne se conforme pas aux indications qui lui auront été imposées.

**Article 7 :**

Le permissionnaire restera responsable de tout accident pouvant résulter de l'installation de chantier.

**Article 8 :**

Aussitôt après l'achèvement des travaux, le permissionnaire sera tenu d'enlever tous les débris, terres, dépôts de matériaux, gravats et immondices et de réparer à l'identique immédiatement tous les dommages et dégradations qu'il aurait pu causer à la voie publique

**Article 9 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés et à compter de sa publication pour les tiers.

**Article 10 :**

La présente autorisation est délivrée à titre précaire et révoquée, et ne confère aucun droit réel à son titulaire : elle peut être retirée à tout moment pour des raisons de gestion de voirie sans qu'il puisse résulter, pour ce dernier, de droit à indemnité.

Le présent arrêté sera affiché pour information des usagers :

- A chaque extrémité de la section réglementée,
- En Mairie de Moncé en Belin.

Fait à Moncé-en-Belin, le 12 juin 2026.

P/o Le Maire,

Adjoint par délégation du Maire.



Christophe COUTABLE.



Mairie de MONCE-EN-BELIN  
56 rue Jean Fouassier  
72230 MONCE-EN-BELIN

Agence Raccordement Gaz  
363 bd Marcel Paul TSA 40605  
44805, St Herblain

Interlocuteur : Magali ORSEAU  
Tel : 02 51 80 21 74  
e-mail : grdf-co-moar@grdf.fr

St Herblain, le 11 juin 2026

N° Affaire : 0201752415  
N° PCE : 09126483339299

**Objet : demande d'occupation du domaine public**

Madame, Monsieur,

Nous sollicitons de votre bienveillance les autorisations et prescriptions nécessaires pour l'ouverture d'une fouille située en domaine public relevant de votre responsabilité, afin de répondre à la demande de :

Entreprise : **CC ORE DE BERCÉ-BELINOIS**

pour le raccordement gaz de l'immeuble situé :

**ALLEE DE L EUROPE  
72230 MONCE-EN-BELIN**

Après réception de votre accord et dès que les travaux projetés se concrétiseront, l'entreprise retenue engagera auprès de vos services les démarches d'information nécessaires qui lui incombent et réalisera le terrassement selon les dispositions particulières que vous aurez formulées.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Magali ORSEAU  
Chargé d'affaires raccordement

Pièces Jointes : CC ORE DE BERCÉ-BELINOIS APS MAIRIE.pdf



## AVANT PROJET SOMMAIRE

<b>CREATEUR AFFAIRE</b>		<b>Pierre ETIENNE</b>
Interlocuteur :	<b>CLIENT</b>	
Nom du client	CC ORE DE BERCÉ-BELINOIS	
Mail du client	<a href="mailto:arnaud.choplain@belinois.fr">arnaud.choplain@belinois.fr</a>	
Tél du client	06 19 30 12 34	
Adresse des travaux (n° ,rue, commune)	ALLEE DE L EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN	
Année Construction *	Avant Juillet 1997	
N° Affaire OSR	0201752415	
Type pose de coffret	Pose sur socle	
Type d'affaire	MODIFICATION BRANCHEMENT	
<input type="checkbox"/>	Affaire GAZPACK	
<input type="checkbox"/>	Affaire ANTICIPGAZ	
<input type="checkbox"/>	Affaire GAZ EXPRESS	
<b>Renouvellement de branchement - S300 (10m3 - 21mbars).</b>		
<b>Interlocuteur sur site =&gt; M. CHOPLAIN Arnaud - Tel: 06 19 30 12 34.</b>		

<b>MOAR/BERG</b>	<b>ORSEAU Magali</b>
Prestataire	GT 72
AI	AI 72
Téléphone MOAR	06 40 32 80 46
Email MOAR	<a href="mailto:GRDF-CO-MOAR@GRDF.FR">GRDF-CO-MOAR@GRDF.FR</a>
Date intervention AI	08/09/2026

<input checked="" type="checkbox"/>	Besoin visite technique prestataire
<input checked="" type="checkbox"/>	Besoin géodétection

### Maîtrise d'Ouvrage Réalisation Branchements

Tél. Bretagne : 02 99 67 01 73

Tél. Centre Val de Loire : 02 51 80 04 10

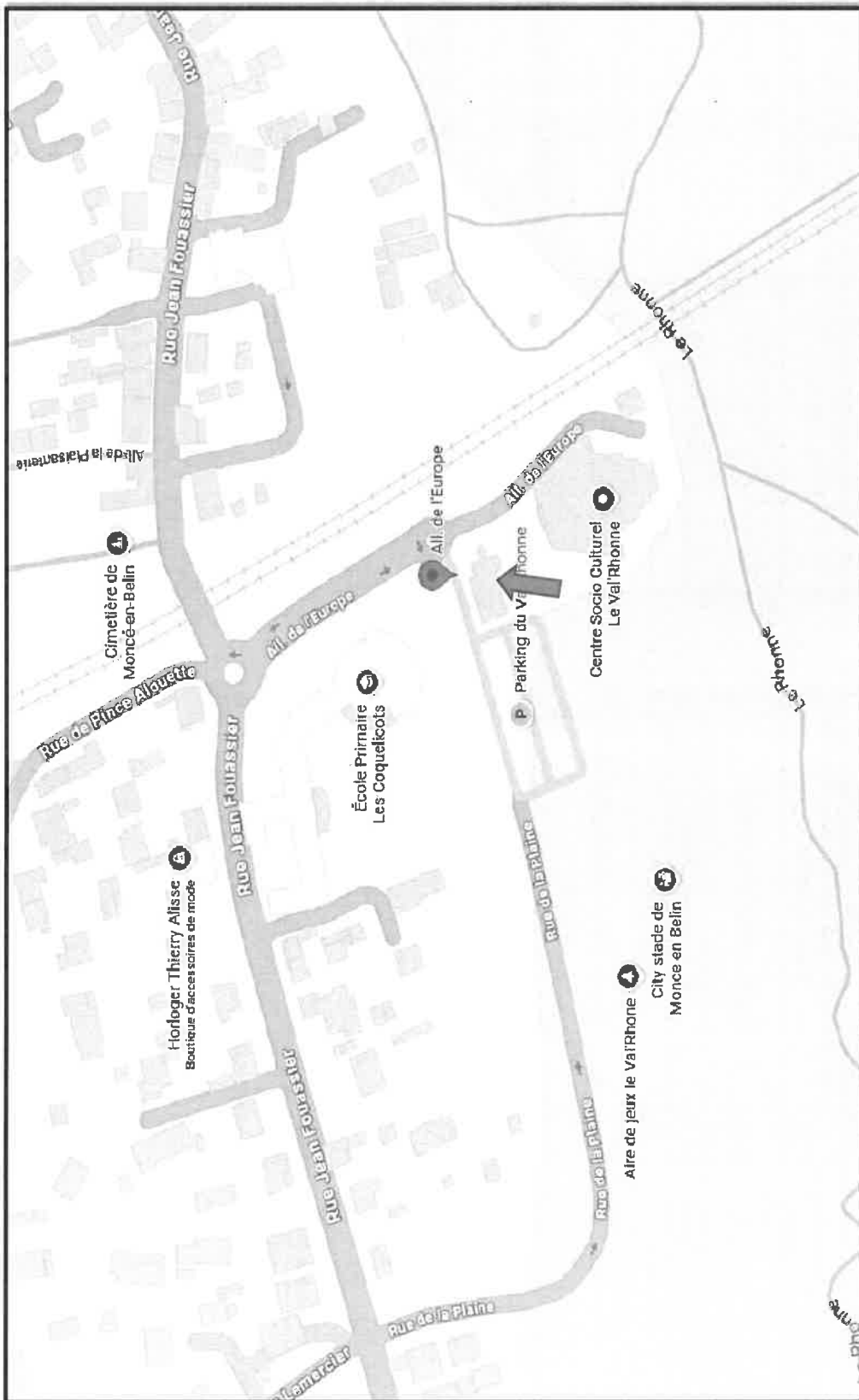
Tél. Pays de Loire : 02 51 80 21 74



\* si donnée connue

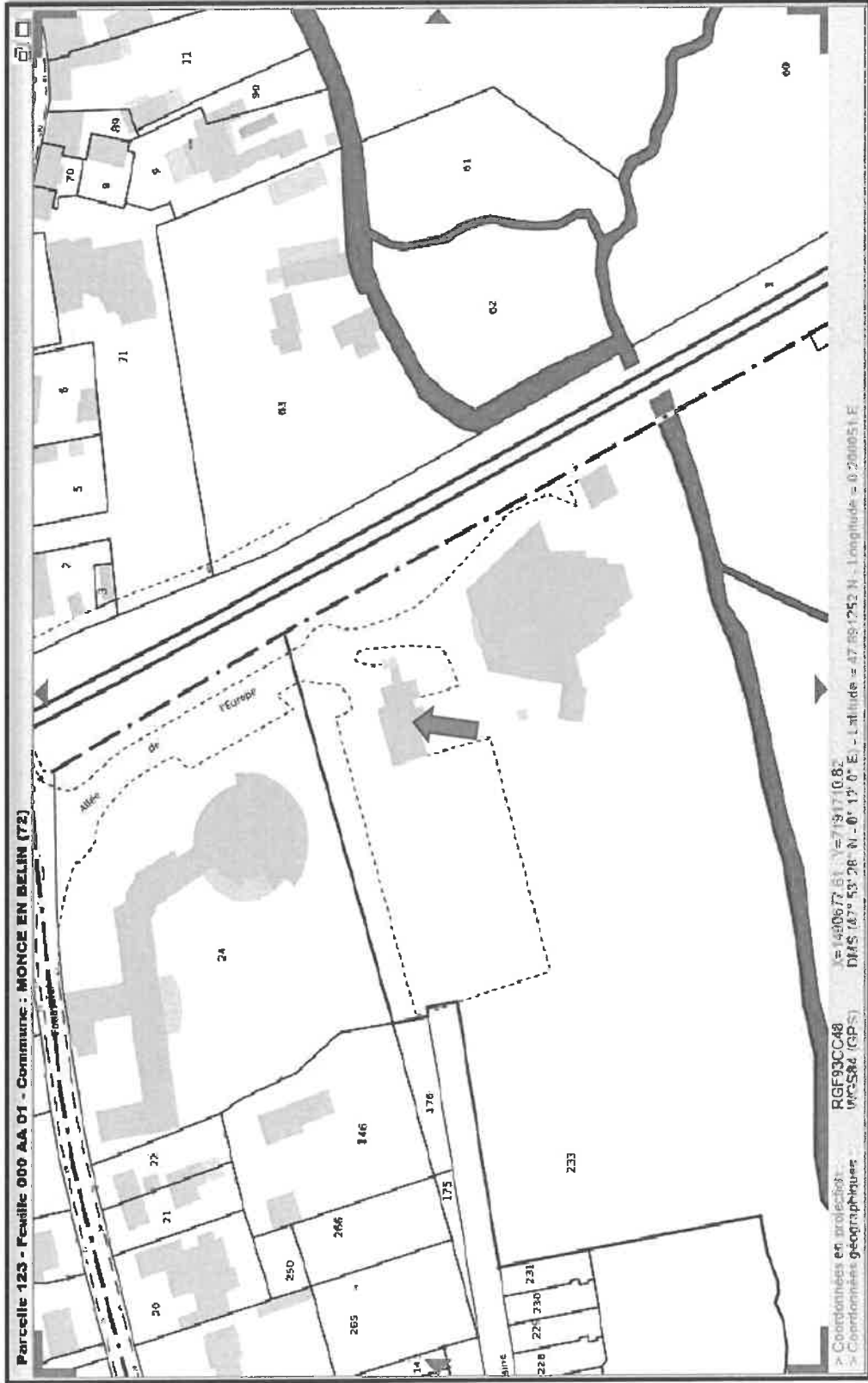
N° Affaire 201752415	Nom du client/interlocuteur CC ORE DE BERCE-BELINOIS	Adresse des travaux ALLEE DE L EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN	Titulaire Affaire ORSEAU Magali	Numéro de tél. 06 40 32 80 46
-------------------------	---	---	------------------------------------	----------------------------------

Plan de situation



N° Affaire	Nom du client/interlocuteur	Adresse des travaux	Titulaire Affaire	Numéro de tél.
201752415	CC ORE DE BERCE-BELINOIS	ALLEE DE L EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN	ORSEAU Magali	06 40 32 80 46

Cadastre



N° Affaire  
201752415

Nom du client/interlocuteur  
CC ORE DE BERCÉ-BELINOIS

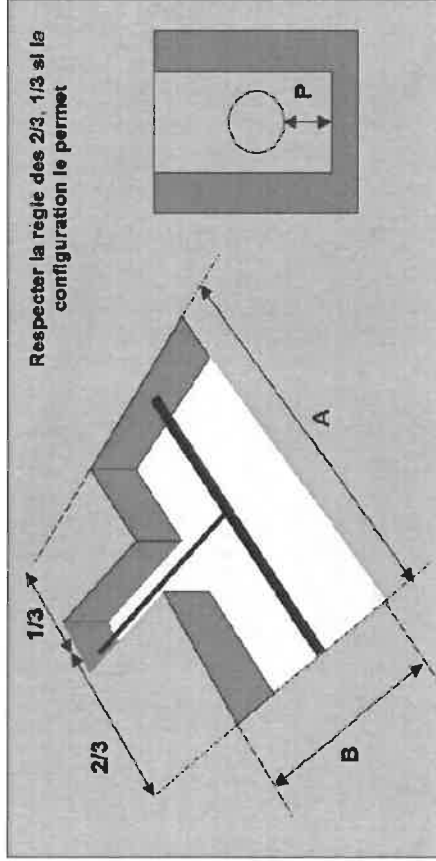
Adresse des travaux  
ALLEE DE L EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN

Titulaire Affaire  
ORSEAU Magali

Numéro de tél.  
06 40 32 80 46



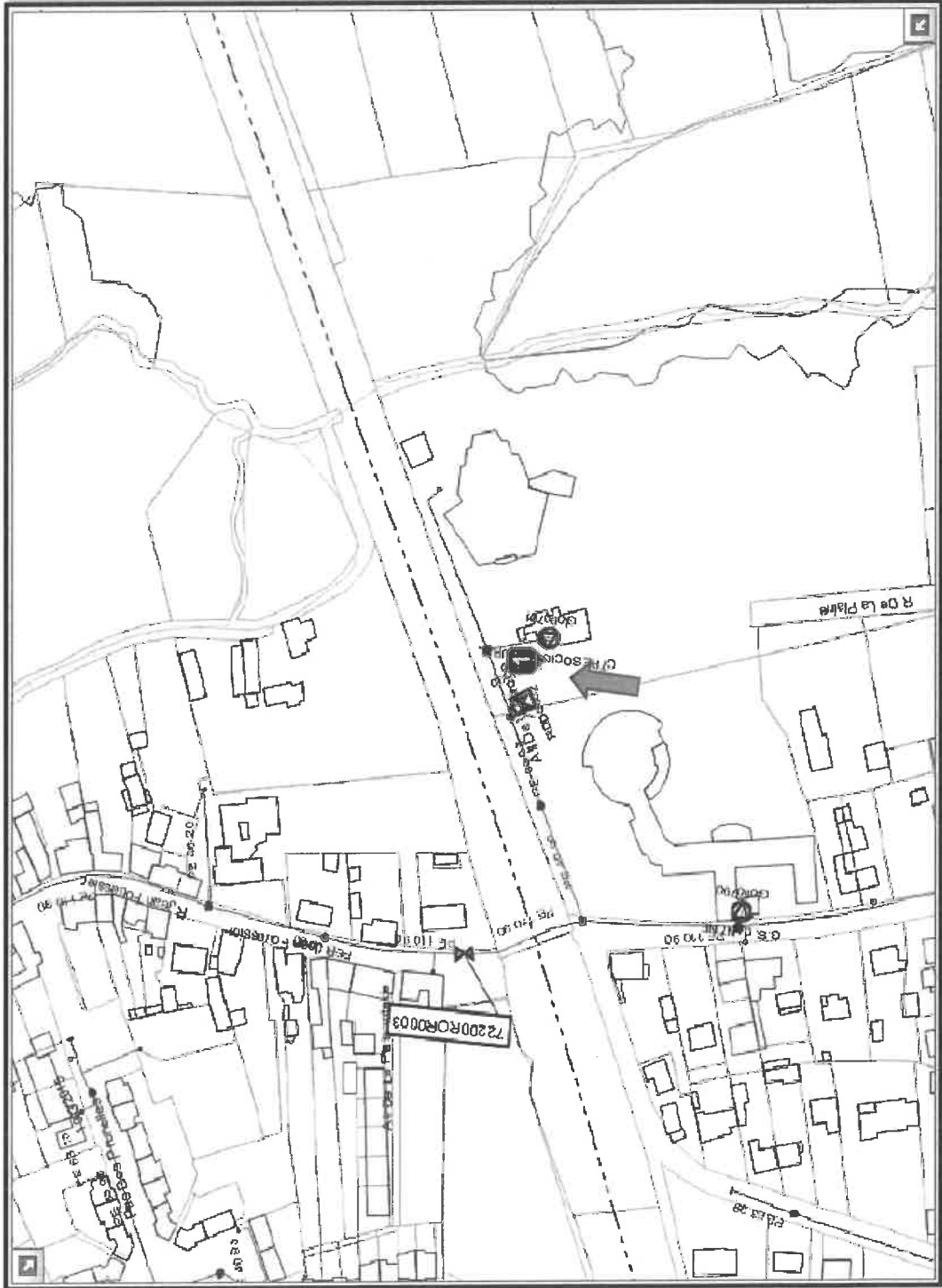
## DIMENSIONS DE FOUILLES



Tous diamètres		A	B	P
Sur réseau PE	Branchement seul	1,20 m	1,00 m	0,20 m
	Suppression seule	1,20 m	1,20 m	
Sur réseau Acier	Branchement seul	1,20 m	1,20 m	0,30 m
	Suppression + branchement neuf	1,50 m		
Sur réseau Fonte	Suppression seule	1,20 m	1,00 m	0,20 m
	Branchement seul	1,20 m		
Sur réseau tubé	Suppression + branchement neuf	1,50 m	1,50 m	0,30 m
	Branchement seul / Modification / suppression	2,00 m		
Protection Cathodique	Dépose BC50 + Pose S22 avec regard S600	0,70m	0,70m	0,70m

<p>N° Affaire 201752415</p>	<p>Norm du client/interlocuteur CC ORE DE BERCÉ-BELINOIS</p>	<p>Adresse des travaux ALLEE DE L'EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN</p>	<p>Titulaire Affaire ORSEAU Magali</p>	<p>Numéro de tél. 06 40 32 80 46</p>
---------------------------------	--	---	--	--

PLAN 2000 - Philéas



N° Affaire 20175415	Nom du client/interlocuteur CC ORE DE BERCE-BELINOIS	Adresse des travaux ALLEE DE L EUROPE 72230 MONCE-EN-BELIN	Titulaire Affaire ORSEAU Magali	Numéro de tél. 06 40 32 80 46
------------------------	---	---	------------------------------------	----------------------------------

**PLAN 200 PROJET**

**Renouvellement de brcht sur réseau MPB PE 40.  
Suppression du branchement existant + Création d'un branchement neuf long (16m) en PE 20 depuis réseau MPB PE 40 + Pose d'une plaque de protection du 15ème au 16ème mètre.  
Coffret S300 MPB (10m3 - 21mbars) à poser sur socle en saillie contre le mur (construction en cours).  
Interlocuteur sur site => M. CHOPLAIN Arnaud - Tél: 06 19 30 12 34.  
Emplacement coffret à confirmer avec M. CHOPLAIN lors de la VT.**

**Client => Reprise IAC par le plombier + Actuellement compteur coupé.  
GT 72 => VT, Géodétection, Pose du coffret S300 MPB (10m3 - 21mbars) + Terrassement.  
AI 72 => Inter de rnvlt prog le 08/09/FMA.**

Envoyer la photo fourille ouverte

**DESCRIPTION DES TRAVAUX :**

Renouvellement de brcht sur réseau MPB PE 40.  
Suppression du branchement existant + Création d'un branchement neuf long (16m) en PE 20 depuis réseau MPB PE 40 + Pose d'une plaque de protection du 15ème au 16ème mètre.  
Coffret S300 MPB (10m3 - 21mbars) à poser sur socle en saillie contre le mur (construction en cours).  
Interlocuteur sur site => M. CHOPLAIN Arnaud - Tél: 06 19 30 12 34.  
Emplacement coffret à confirmer avec M. CHOPLAIN lors de la VT.  
Client => Reprise IAC par le plombier + Actuellement compteur coupé.  
GT 72 => VT, Géodétection, Pose du coffret S300 MPB (10m3 - 21mbars) + Terrassement.  
AI 72 => Inter de rnvlt prog le 08/09/FMA.

**ACTION PARTICULIERE LIEE AU CHANTIER**

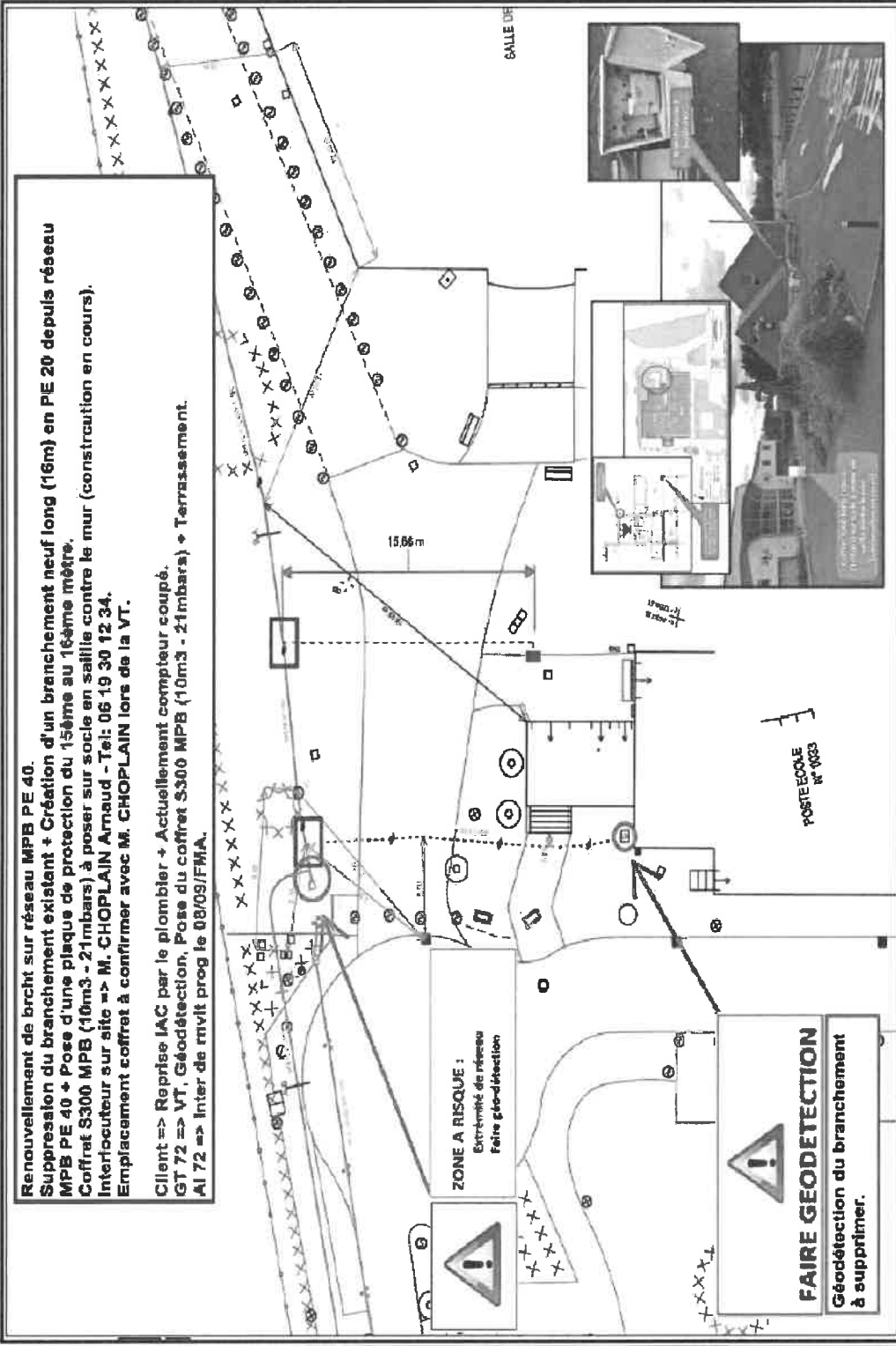
**FAIRE GEODETECTION**

**ZONE A RISQUE :**  
Extrémité de réseau  
Faire géo-détection



**Si un ouvrage gaz se trouve être en classe B ou C, faire une géodétection pour travailler en environnement classe A !**

**FAIRE GEODETECTION**  
Géodétection du branchement à supprimer.



POSTE ECOLE n° 0033

Numéro Client:  
0  
URGENCE GAZ :  
Y compris dommage à ouvrage  
0 800 47 33 33

Attention, le plan n'est pas à l'échelle, les D-DICT restent obligatoires